



Lille, le 28 septembre 2017

Communiqué de presse

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE : COMITÉ STRATÉGIQUE FRANCO-BELGE



Ce 21 septembre, le comité stratégique franco-belge s'est réuni à la cour d'appel de Douai pour établir un bilan de l'année écoulée et fixer les orientations de la coopération transfrontalière en matière policière et douanière pour les prochains mois.

Co-présidé par Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, le gouverneur de Flandre occidentale, la procureure générale près la cour d'appel de Douai et le procureur général près la cour d'appel de Mons et en présence du gouverneur de Namur, ce comité a permis aux forces de sécurité intérieure, de part et d'autre de la frontière, de présenter les avancées significatives en matière de coopération policière, mais aussi les axes potentiels d'amélioration.

Premièrement, la réforme du pilotage institutionnel de l'Accord de Tournai a abouti : un échelon de concertation locale et un fonctionnement allégé des instances de pilotage sont mis en place. Cette avancée est le fruit de neuf mois de travail depuis le dernier comité stratégique en décembre 2016. Le préfet a donné mandat aux coordinateurs des bassins de concertation locale, qui se réuniront officiellement dans les semaines à venir, pour élaborer un plan d'actions annuel par bassin de concertation. Cette nouvelle gouvernance, à la fois moderne et efficace, donne à nos forces opérationnelles les moyens d'agir et de multiplier les actions de coopération directe.

Deuxièmement, les membres du comité ont convenu que l'Accord de Tournai pouvait être mis en œuvre dans sa globalité sans adaptation. Le sous-groupe thématique chargé, lors du dernier comité, de dégager une interprétation juridique commune de certaines dispositions de l'Accord a remis ses conclusions qui ont été validées officiellement ce 21 septembre par les autorités françaises et belges.

Enfin, diverses thématiques d'intérêt partagé ont été évoquées. Il a notamment été rappelé que la lutte contre la radicalisation constituait une priorité et qu'elle pourrait être abordée dans le cadre d'une coopération entre élus locaux pour promouvoir l'échange de bonnes pratiques entre les maires français et les bourgmestres belges.

Le comité s'est conclu avec la perspective d'une prochaine réunion en septembre 2018.